

Francophonie et Arabisation en Algérie. Deux tendances parallèles.

Dr. Bédjaoui Nabila
Université Biskra

Résumé :

La Francophonie et l'Arabisation en Algérie évoluent sur deux trajectoires parallèles. La francophonie « fondée sur le partage d'une langue et de valeurs commune. » (Barraquand, 2004 : 18) et l'Arabisation décrétée pour généraliser l'utilisation de la langue arabe dans l'Algérie d'après-guerre. Cet article prend en charge l'évolution de ces deux tendances en Algérie et amène des précisions quant à leur itinéraire. Aussi se propose-t-il de s'interroger sur les enjeux politique et sociolinguistique, de l'utilisation des deux langues : L'arabe et /ou le français, dans une Algérie dont le contexte sociolinguistique ne cesse d'évoluer.

Mots clés : Francophonie – Arabisation- Algérie – enjeux - bilinguisme

المُلخَص :

تتطور الفرنكوفونية والتعريب في الجزائر على مسارين متوازيين. الفرنكوفونية "على أساس تقاسم لغة وقيم مشتركة. (باراكاند، 2004 : 18) والتعريب مقرر بمرسوم تعميم استخدام اللغة العربية في الجزائر بعد الحرب. تدعم هذه المقالة تطور هذين الاتجاهين في الجزائر وتعطي تفاصيل مساهما. وكذلك تقترح دراسة القضايا السياسية والاجتماعية واللغوية التي ينطوي عليها استخدام اللغتين: العربية و / أو الفرنسية، في الجزائر التي لا يزال سياقها الاجتماعي اللغوي يتطور.

Introduction :

Depuis son indépendance l'Algérie s'est retrouvée confrontée à un problème linguistique qui ne cesse d'ailleurs d'alimenter les recherches des spécialistes. Divisée entre deux langues, la première, l'arabe : langue du pays et celle du Coran, la deuxième, le français : imposée par la force des armes juste après la colonisation, en 1932. Il ne s'agit de faire un choix. Il est plutôt question d'assumer cette partie de l'histoire où l'Algérie était contrainte d'utiliser la langue française, et ensuite, c'est-à-dire après l'indépendance, de revenir vers la langue arabe.

Ce qui semble difficile c'est justement ce changement de registre qui s'est fait naturellement et qu'on essaye d'inverser d'une manière systématique. Notre article s'articule autour d'un questionnement sur les enjeux politiques et sociolinguistiques qui ont trait à la francophonie et à l'Arabisation. Mais dans un premier temps nous allons présenter ces deux tendances¹, tout en mettant en exergue les aspects qui tracent cet aspect parallèle entre elles.

I. La francophonie**1. Avant la francophonie, le français****1.1. Itinéraire de l'évolution de la langue française**

Dans, *Le français dans tous les sens* (1988), H.Walter propose un panorama *si variée* du français, pour reprendre les termes d'André Martinet qui a rédigé la préface de l'ouvrage.

- Au moyen Age, le français s'exporte hors de France avec Guillaume le Conquérant.
- À la fin du XIII^e siècle, Marco Polo dicte ses aventures en Extrême Orient en français.
- À partir du XVI^e siècle, le français remplace le latin dans les domaines les plus importants de la société. Il envahit ensuite toute l'Europe pour devenir la langue de la haute société et celle des sciences.
- Au XVII^e siècle, Leibniz utilise le français pour rédiger ses ouvrages, alors qu'il est Allemand.
- À la fin du XVIII^e siècle, Casanova écrit ses mémoires en français alors qu'il est Italien.
- « *Au cours du XVII^e siècle, le français s'était aussi lancé, au-delà des mers, à la conquête de terres lointaines en Amérique et dans l'océan Indien, enfin, au XIX^e siècle, dans une grande partie de l'Afrique. Les dernières extensions datent du début du XX^e siècle, avec l'arrivée des colons Français au Togo et au Cameroun et des colons belges au Ruanda et au Burundi.* » (Walter, 1988 :184)

Le français était la seule langue diplomatique dans toute l'Europe, à la fin de la première guerre mondiale. Il fut considéré pendant des siècles comme une langue universelle. Ce fut une époque où de grands écrivains français étaient sollicités par les souverains étrangers. Aujourd'hui, le français est une langue de second rang dans ce domaine. H.Walter revient, non pas sans amertume, sur les paroles de David Hume, [Philosophe](#), [économiste](#) et [historien](#) britannique (1711- 1776), qui avait prédit la chute du français, « *Laissez les Français tirer vanité de l'expansion actuelle de leur langue. Nos établissements d'Amérique, solides et en plein croissance [...] promettent à la langue anglaise une stabilité et une durée supérieures.* » (*Ibid.*) En dépit de tout ce qui a été dit, le français reste une langue présente dans le monde. La francophonie en est la preuve.

1.2 . Le français vu par les français

Les français ont toujours eu, envers leur langue, différents types de représentations. « *Le français suscite de la part des français, les jugements les plus contradictoires : tantôt on le donne en exemple pour ce qu'il a été, tantôt on lui met le bonnet d'âne pour ce qu'il est. Avec beaucoup de passion, on l'encense, on le corrige, on le plaint, on le réprimande. On oublie de le regarder vivre.* » (Ibid. : 13). C'est pour dire que les français ne sont pas neutres en face de leur langue.

1.3. Place du français dans le monde

H. Walter dépeint la situation du français dans le monde avec un ton assez pessimiste. Elle fait remarquer, que déjà dans les années 50, l'anglais était devenu la seule langue, ou presque, dans le domaine de la recherche scientifique. Ayant senti ce danger sur la langue française, le général de Gaulle créa, en 1966, le Haut Comité de la langue française. Il s'agit d'un organisme ayant pour objet de défendre cette langue.

Plus encore, Walter qualifie le français du *mal aimé* des congrès internationaux, puisqu'il n'est utilisé que rarement dans les communications, en particulier dans le domaine scientifique. Pourtant le français a eu son âge d'or. « *Il est bien loin le temps où le français pouvait s'enorgueillir d'avoir cette position internationale privilégiée qui a été la sienne pendant des siècles. Depuis l'entre-deux-guerres, personne ne conteste plus à l'anglais sa première place, tandis que le français très loin derrière, fait figure de pale second.* » (ibid : 181)

1.4. Entre le français et l'anglais, l'histoire d'une guerre

D'après L-J Calvet le français n'a jamais été autant parlé qu'aujourd'hui, à travers le monde au cours de son histoire. Et ceci suite à l'augmentation naturelle du nombre de francophones et les conséquences du colonialisme. Il y a 40 millions de francophones au Maghreb. Ça c'est un fait, mais l'anglais semble s'accaparer la part du lion du marché linguistique mondial, Calvet le souligne, « *IL demeure évident, pourtant, que partout l'anglais dépasse le français, non seulement par le nombre de ses locuteurs natifs, près de quatre fois plus important, mais surtout par l'importance de l'expansion économique, culturelle et politique des pays de langue anglaise et en particulier les Etats-Unis.* » (1999 : 260). Le mouvement de l'expansion de la langue française, à travers le monde, se traçait par rapport à celui de l'anglais, d'où les efforts de la France à implanter la langue française dans le monde entier, et ceci par le biais des organismes de la Francophonie, en plus de l'attribution de bourses à des fins pédagogiques. Calvet estime que tout ce déploiement de moyens ne soit insuffisant pour que le français résiste en face de l'anglais.

Néanmoins et afin d'équilibrer la balance entre le français ou l'anglais, ou essayer tant soit de rattraper l'écart entre ces deux langues, Ben Henda (2004), propose les recommandations suivantes :

- Opter pour une politique de marcher plus audacieuse, il cite l'exemple des TIC en prenant en considération les chiffres d'affaires américains dans ce domaine.
- La francophonie devrait proposer une stratégie de substitution d'aide au développement dans les pays membres de l'OIF.
- Diffuser, à l'échelle internationale des contenus scientifiques francophones.
- Construire une technologie de l'information francophone.

2. La francophonie dans le monde

2.1. Origine du mot

Calvet précise que « *Le terme francophonie apparaît au siècle dernier avec un sens très proche de son sens actuel : c'est Onésime Reclus qui, élaborant une typographie des populations du monde à partir de la langue qu'elles utilisent, crée le vocable « francophonie »* » (ibid : 265). En 1962, Léopold Senghor, un des leaders du mouvement de la Négritude utilisera la notion, qui prendra une forme politique par la suite et ceci à travers la création d'organismes chargés de l'expansion de la langue française dans le monde. Parmi ces organismes Calvet cite :

- L'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française, (AURELF), 1961.
- Le Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française, 1966.
- L'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF), 1967.
- Le Conseil International de la Langue Française. (CILF), 1967.
- L'association de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), 1970.
- Le Comité de la Francophonie, 1973.
- Le Comité Interministériel pour les Affaires Francophones, 1974, etc.

En plus de ces organisations officielles se tenaient des réunions et des conférences ministérielles autour de l'éducation, la culture...et ceci dans les pays francophones.

2.2. L'Organisation Internationale de la Francophonie

2.2.1. Structure

L'OIF est une institution qui compte 77 états et gouvernements membres, 20 sont des états observateurs. Ils se partagent tous l'intérêt pour la même langue, le français, et les mêmes valeurs, tout en conservant leur propre identité. Un poste de Secrétaire général a été créé en 1991 à Hanoi (Vietnam) et ceci lors du Sommet de la Francophonie où une nouvelle charte fut adoptée. Chaque deux ans, un Sommet rassemble les chefs d'états et de gouvernements appartenant à l'organisation.

2.2.2. Objectifs

Les membres de l'OIF sont conscients de l'importance de partager une même langue et font en sorte d'utiliser cet atout pour faire régner la paix dans le monde, élément qui renforce les liens entre les pays membres et le reste du monde.

Dans cette perspective, l'OIF se fixe comme objectif d'aider « à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits et au soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'homme ; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies. »¹

2.2.3. Les actants de la Francophonie dans l'OIF

L'OIF est soutenue par des opérateurs qui ont pour tâche de concrétiser les objectifs assignés par la charte de l'organisation. L'opérateur principal étant l'AIF (l'Agence intergouvernementale de la Francophonie), trois chefs d'états ont contribué à son émergence. Il s'agit de Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie) et Hamani Diori (Niger). « *Elle développe des programmes de coopération dans cinq champs prioritaires : mise en valeur de la diversité culturelle et linguistique ; paix, démocratie et justice ; éducation, formation, jeunesse ; développement et solidarité ; insertion de la Francophonie dans la société de l'information.* » (Hervé, 2004 :21)

En plus de L'AIF, l'organisation internationale de la francophonie compte quatre opérateurs directs :

- L'AUF (L'Agence universitaire de la Francophonie), elle encourage les universités travaillant dans le domaine scientifique, en français. Et essaye de tisser des liens entre elles. Christina Robalo-Cordeiro est directrice du Bureau Maghreb à Rabat au Maroc. Suite à une visite effectuée à l'université de Biskra en octobre 2013, elle a fait une présentation des activités qui ont trait à l'AUF, et a expliqué dans quel cadre cette agence peut aider les universitaires dans leurs recherches.
- La chaîne télévisée TV5 Monde, sans donner trop de détails, nous pouvons dire que TV5 Monde est le portail du français vers tous les pays, vu sa portée. Faits que Barraquant confirme, « *Avec plus de 165 millions de foyers recevant TV5 sur les cinq continents et 59 transporteurs satellitaires, TV5 offre, 24 heures sur 24, des regards croisés sur le monde. Seul vecteur télévisuel en langue française disponible dans la quasi-totalité des pays.* » (ibid : 22)
- L'AIMF (L'Association internationale des Maires francophones), son travail est centré sur le côté urbain de la société. Il s'agit de développer les liens entre les citoyens et la municipalité.
- L'Université Senghor d'Alexandrie, dont le rôle est de former des cadres pour des missions importantes au niveau de la gestion dans divers domaines.

3. Qu'est-ce qu'être francophone ?

Dans *Références 2012 : la langue française dans le monde*, il est indiqué qu'un francophone est quelqu'un qui maîtrise le français couramment, et l'utilise dans son quotidien d'une manière habituelle. Il est indiqué aussi que, « *Le terme « francophone » recouvre des situations très diverses : à travers les cinq continents, relèvent de la francophonie tous ceux pour qui le français est langue maternelle, langue seconde ou d'apprentissage.* »¹

D'après H.Walker, il est très difficile de connaître exactement le nombre de francophones dans le monde, parce qu'« on ne sait jamais exactement si le nombre de francophones indiqué pour tel pays se rapporte :

- aux seules personnes qui parlent effectivement français tous les jours ;
- à celles qui sont capables de le parler mais qui utilisent plus souvent une autre langue ;
- à celles qui le comprennent, sans vraiment le parler. » (Walter, 1988 :138)

Il est donc tout aussi difficile de préciser ce nombre en Algérie, surtout à ce moment précis de son histoire linguistique, parce que la langue française a subi plusieurs métamorphoses tant au niveau du statut qu'à celui de la forme. Etre francophone sous-entend une certaine maîtrise du français, or ce n'est plus le cas pour la plupart des algériens d'aujourd'hui.

« *En Afrique, dans les 18 pays de langue officielle française (seule ou avec d'autres langues) la grande majorité de la population n'est pas francophone. En contrepoint, dans les trois pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) ; la langue française n'est pas langue officielle mais elle est comprise et parlée par une partie appréciable de la population.* » (ibid : 192). Est-ce que cela sous-entend que les 220 millions¹, de francophones dans le monde ont la même maîtrise de la langue française ? Qu'en est-il des Algériens ?

4. L'Algérie, un pays francophone ?

L'Algérie est le deuxième pays francophone après la France, « Au Maghreb, c'est en Algérie (seconde communauté francophone au monde avec 16 millions de locuteurs) et au Maroc qu'on trouve le plus de francophones. »². Pourtant l'Algérie n'appartient pas à l'organisation internationale de la francophone. Un paradoxe que Grandguillaume essaye de justifier, « (...) il faut réaliser que la langue française en Algérie est l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, politiques et identitaires. L'Algérie a été constituée par la France qui lui a en même temps nié toute identité propre, « L'Algérie, c'est la France », a-t-on longtemps répété. La langue française est ainsi au cœur d'un nœud complexe. » (2004 : 75)

Il est vrai que 186 années de colonisation est un argument solide pour ne pas adhérer à une organisation qui encourage l'utilisation du français, cette langue qui s'est imposée en Algérie par la force des armes afin de combattre la langue arabe, plus encore, l'effacer.

K.Taleb Ibrahim le décrit avec précision, « Les mesures discriminatoires à l'encontre de la langue arabe et de son enseignement vont se multiplier et aboutir à la destruction des mosquées et Zaouïa, structures et institutions de l'enseignement traditionnel. » (Taleb Ibrahim, 1995 :36) Elle ajoute plus loin ce qui semble l'argument irréfutable contre l'adhésion de l'Algérie à la Francophonie, « La langue arabe est bannie de son pays, confinée à des usages quasi-clandestins. » (ibid)

Ceci n'empêche pas le fait que l'Algérie est un pays francophone où le français s'est implanté jusque dans l'arabe dialectal qui est un mélange d'arabe et de français et aussi d'autres parlers. Le français a aussi continué à être présent, même et surtout après l'indépendance où la plus grande partie des diplômés l'étaient en français, et où les Algériens maîtrisaient le plus et le mieux cette langue. Bien sûr il y a eu l'arabisation qui a fait basculer le français de son piédestal. Il est vrai que les pionniers de l'arabisation avaient l'intention de redonner à la langue du Coran la place qui lui était due, surtout après 130 années d'exile sur sa propre terre.

Mais nonobstant cette bonne intention, les leaders de ce mouvement se sont retrouvés dans un conflit, à la fois idéologique et politique, les opposant aux francisants.

« Il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française/France/colonisateur. Ainsi, cette politique s'est imposée dans un climat d'hypocrisie sociale. » (Granguillaume, 2004 : 75) Au fil du temps le français est devenu, en Algérie, une langue scolaire apprise à l'école et non une langue véhiculaire parce qu'il n'assure pas ou plus la communication entre les membres de la communauté.

En parlant du français en Algérie pendant le début du XX^{ème} siècle, H.Walter précise qu'« on peut dire qu'à cette époque, et surtout à partir de 1930, le français avait déjà pénétré partout. Cela signifie que, contrairement au reste de l'Afrique francophone, c'est surtout par des communications orales et non pas uniquement par l'école que le français a pris place dans la vie des habitants. » (Walker, 1988:214)

Il est à signaler que cette situation n'est pas restée stable après l'Indépendance, en effet le français a changé de statut et est devenu une langue étrangère de moins en moins pratiquée par les Algériens, surtout avec l'avènement de l'arabisation. Dans ce qui suit nous allons rendre compte des spécificités de cette tendance, qui, rappelons-le évolue sur un axe parallèle à celui de la francophonie.

II. L'Arabisation

Un retour vers l'arabe, la langue du Coran, la langue de l'Algérie, même si cette Algérie a été berbère, et l'est toujours en partie. L'Arabisation a été une réaction logique en réponse à 130 ans de colonisation, en réponse aussi à un déracinement sur sa propre terre, à un génocide linguistique dont elle a été victime. Privés de leur langue, les Algériens ont aussi été privés de leur algérianité, *« les Algériens, dont le pays était annexé à la France, ne pouvaient se considérer comme Algériens – ce terme étant monopolisé par les colons –, mais seulement comme musulmans. L'importance de la référence islamique dans cette définition d'une entité spécifique algérienne, jointe à son caractère de résistance, devait peser lourd par la suite sur la destinée de ce pays. »* (Granguillaume, 2004 : 3). D'où cette volonté de retrouver l'essence même de leur identité représentée par la langue arabe. Il est légitime de vouloir retrouver une identité perdue depuis 130 années et essayer de renouer avec cette langue arabe longtemps considérée comme étrangère en Algérie.

Il est vrai que l'opération d'arabisation n'était pas chose évidente parce que jusqu'à aujourd'hui les avis sont partagés quant à son efficacité en termes d'objectifs et de résultats surtout par rapport à la langue française. *« Après l'indépendance, tous les efforts ont été faits en vue d'une arabisation massive de l'enseignement dans les trois pays du Maghreb, mais avec un recul du français plus net en Algérie(...) »* (ibid)

1. L'Arabisation en Algérie, une décision aux multiples conséquences

L'arabe et l'Islam sont les deux charpentes de l'identité algérienne qui s'est confirmée après l'indépendance du pays en 1962. Voulant parachever cette vision, l'état algérien a engagé une politique qui va dans ce sens et l'a concrétisée dans toutes ses constitutions, celles qui ont été abrogées et celles qui sont toujours en vigueur. En somme, ces constitutions attestent toutes, à travers leurs multiples articles que l'Islam est la religion de l'état. Et que l'arabe est la langue nationale et officielle de l'état.

Ce fut pendant la présidence de Chadli Bendjedid qu'une loi pour l'arabisation a été décrétée. La Loi no 91-05 du 16 janvier 1991 portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe en Algérie. Cette loi linguistique est très importante sur le plan politique. Elle n'a été réellement appliquée qu'en décembre 1998. Le premier objectif de cette loi est d'exclure l'usage de la langue française dans le secteur public : administration, éducation, santé... en imposant ainsi l'usage exclusif de la langue arabe. La loi de 1991 n'a pas été appliquée d'une manière régulière et pour cause le changement des responsables au pouvoir et aussi parce qu'elle s'est avérée difficile à concrétiser sur le terrain.

Vu qu'elle est restée non opérationnelle, cette loi a dû être relancée par la loi no 96-30 du 21 décembre 1996, qui devait modifier et compléter celle de 1991.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie ne disposait pas d'assez d'enseignants pour enseigner l'arabe ou en arabe. C'est pour cette raison que l'état s'est trouvé obligé d'engager des enseignants venant de la Syrie ou de l'Égypte. Il a fallu ensuite créer des centres d'enseignement intensifs pour prendre en charge la formation en langue arabe des enseignants algériens.

Les cours du primaire au secondaire sont enseignés, exclusivement, en arabe classique, en application à l'article 15 de la loi no 91-05 du 16 janvier 1991 : *« L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les*

cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères. »¹

Lors de son allocution, au Palais des nations à Alger en mai 2000, le président Bouteflika a été très clair quant à la place occupée par la langue arabe en Algérie. « Outre la démocratisation de l'enseignement, l'effort a porté également sur la nationalisation de ses contenus et de ses moyens, notamment, à travers la généralisation de la langue nationale, l'algérianisation de l'encadrement à tous les niveaux, ainsi que sur l'élargissement substantiel des capacités des appareils nationaux de formation. »¹ Quant au français, il est enseigné comme langue étrangère dès la troisième année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Réduisant ainsi son apprentissage et son utilisation.

Mais, il s'est avéré que l'arabisation était plus une affaire politique qu'une affaire identitaire, en effet, elle s'est égarée du chemin qu'elle s'était tracé. « *Ces conflits de nature politique ont relégué à l'arrière-plan les aspects pédagogiques et culturels de l'opération, si bien que le bilan des expériences débouche sur une constatation largement partagée d'une baisse de niveau qui se traduit par une absence de maîtrise de la langue française, et des situations d'échecs vécues par les apprenants.* » (Temim, 2006 : 20). Un échec scolaire très médiatisé, en effet, bon nombre de titres détracteurs font la « Une » des quotidiens algériens, des titres qui dépeignent un niveau alarmant de l'école algérienne. Et ceci nonobstant le nombre de réformes qui s'est opéré sur le système éducatif. Sujet que nous avons abordé précédemment. Faits confirmés par Grandguillaume, en ce qui concerne l'utilisation de l'arabisation pour des fins politiques loin des objectifs assignés au début. « *Au mépris de considérations pédagogiques, l'arabisation a été l'instrument d'un clan politique ; elle a été un moyen de conquête d'une partie du pouvoir.* » (Grandguillaume, 2004 : 76)

Dans *Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradictions coloniales et postcoloniales*, (2007), Yves Lacoste précise que l'Algérie représente un cas important pour la société française, malgré sa complexité. Il évoque la guerre d'Algérie qui, d'après lui, reste l'étape la plus grave de l'histoire récente de la France. Aussi souligne-t-il le fait que malgré l'indépendance de l'Algérie, le français reste une langue présente dans beaucoup de domaines comme les médias, l'université et même la politique.

Droit des langues et droit aux langues

Coste précise que ce sont là deux tendances proclamées, voire revendiquées par les peuples, il ajoute que c'est « *une volonté de globaliser (si ce terme n'est pas trop connoté) la prise en compte des langues sur un territoire donné, c'est-à-dire de ne plus cloisonner la réflexion et les actions portant sur les langues nationales, les langues étrangères, les langues de la migration, les langues des minorités, les langues régionales, comme cela tendait à être le cas.* » (Castelloti & Chalabi, 2006 : 15)

Il est vrai, souligne Coste qu'il y a plus de « dire » que de « faire ». Il précise que cette pluralité suscite des prises de position par rapport à la politique linguistique, plus précisément dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du français, qui ne devrait plus être pensé tel qu'en lui-même, mais plutôt en relation à une politique des langues, et ceci qu'il soit question du français langue maternelle, étrangère, ou seconde, pour emprunter les termes de Coste, qui souligne que le fait de reconnaître la légitimité de la pluralité des langues relève du politiquement correct. La relation

étroite entre pluralité des langues et diversité des contextes consiste à travailler sur l'apport du contexte à l'activité didactique. Mais aussi sur l'influence de ce contexte sur cette approche quant aux instances éducatives.

Le rythme accéléré dans lequel est plongé le monde actuel, et le développement des technologies incite à de nouvelles approches des langues où la pluralité n'est plus forcément au-delà des frontières mais à l'intérieur des frontières. On assiste alors à un plurilinguisme individuel, toujours d'après Coste qui insiste sur la nécessité d'aller vers les langues étrangères, ne pas seulement les défendre mais faire en sorte que chaque individu en apprenne plus d'une.

D'où la nécessité d'adopter de nouvelles politiques linguistiques qui obéissent aux nouvelles exigences de ce brassage à la fois linguistique et culturelle qui contribuera au façonnement de l'identité plurielle de l'individu sans pour autant effacer son identité personnel, tout au contraire, l'apport pluriel des autres langues et des autres cultures le dotera d'une compétence plurilingue et pluriculturelle qui lui permettra d'évoluer dans un environnement qui aspire à la mondialisation.

Etre plurilingue sous-entend le fait de posséder une compétence plurilingue qui ne renvoie pas à « *une simple juxtaposition de compétences plus ou moins homologues et homogènes dans différentes langues, mais un ensemble composite, déséquilibré et dynamique de variétés relevant en effet de plusieurs langues, mais géré comme un capital complexe de ressources diversifiées.* » (Castellotti & Chalabi, 2006:15). Il est à signaler que cette compétence plurilingue peut s'imprégner d'insécurité linguistique, mais ceci peut être un facteur d'évolution. Il s'agit aussi, précise Coste, de changer les représentations sociales dominantes dans le domaine des langues et de leur apprentissage. L'individu plurilingue n'est pas forcément un polyglotte qui maîtrise parfaitement plusieurs langues et s'en vante. « *Le portefeuille langagier du plurilingue comporte des valeurs inégalement distribuées et fournies, mais il constitue un tout dont une des marques est le potentiel d'évolution.* » (ibid)

Le plurilinguisme opte pour une valorisation des compétences partielles. Il n'aspire pas à la maîtrise parfaite de plus d'une langue ; ce qui constitue une représentation plus réaliste comme le précise Coste. Il s'agit plus de s'approprier la langue étrangère et l'adapter au contexte de l'apprenant plutôt que de la maîtriser à la perfection pour en faire l'étalage quand le besoin se présente.

Conclusion

Résumer l'histoire d'une langue est une entreprise délicate, résumer celle de deux langues en est une, épineuse. La langue arabe et la langue française se sont côtoyées en Algérie, d'abord sous la colonisation française (1832-1962), ensuite, de l'indépendance jusqu'à nos jours. La cohabitation entre ces deux langues a suscité bon nombres d'actions et de réactions, sur tous les plans : social, politique, linguistique...

Nous avons essayé, à travers le présent article, d'esquisser deux tendances : la Francophonie et l'Arabisation. Nous avons proposé les repères historique et politique qui nous ont semblé les plus pertinents. Nous avons dépeint, dans la mesure du possible, le paysage linguistique dans lequel ces deux tendances ont évolué. Nous avons essayé de raconter l'histoire de la relation entre la langue arabe et la langue française.

Une relation qu'Ahmed Tessa résume d'une manière assez subtile : « *Deux siècles ou presque d'antagonisme, de vivre-ensemble, de haine de passion de mariage et de divorce, telle est la situation du français en Algérie* » (Tessa, 2017 :13).

Références bibliographiques

¹ Tendances dans le sens d'orientation ou direction

² Article 1, Objectifs, Charte de la Francophonie, www.francophonie.org/La-Charte-de-la-Francophonie.html.

³ Références 2012 : la langue française dans le monde

⁴ Chiffre avancé par l'OIF.

⁵ Référence 2012 : la langue française dans le monde

⁶ Article 15 de la loi no 91-05 du 16 janvier 1996

http://www.axl.cefcan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm

⁷ Allocution du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, mai 2000.

<http://www.ambalgerie.fr/culturel/Discours%20r%C3%A9forme%20Syst%C3%A8me%20Educatif.htm>

⁸ Barraquand.H. (2004) : « Présentation de l'organisation internationale de la francophonie », *Hermès, La Revue*, 2004/3 n° 40, p. 21.

⁹ Ben Henda. M.(2004) : « La Francophonie participative », *Hermès, La Revue*, 2004/3 n° 40, p. 242-246.

¹⁰ Castelloti.V. & Chalabi. H., (2006) : *Le français langue étrangère et seconde. Des paysages didactiques en contexte*, Paris, Le Harmattan.

¹¹ Grandguillaume.G.(2004) : « La Francophonie en Algérie », *Hermès, La Revue*, 2004/3 n° 40.

¹² Lacoste.Y. (2007) : « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradictions coloniales et postcoloniales », *Hérodote*, 2007/3 n° 126, p. 17-34. DOI : 10.3917/her.126.0017.

¹³ Temim.D. (2006) : « Politiques scolaire et linguistique : quelle(s) perspective(s) pour l'Algérie ? », *Le français aujourd'hui*, 2006/3 n° 154, p. 20. DOI : 10.3917/lfa.154.0019.

¹⁴ Tessa.A., (2017) : *L'impossible éradication : l'enseignement du français en Algérie*

¹⁵ Walter.H. : (1988) : *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.